VILLE DE
BOURG-LA-REINE

Ville résidentielle - 21 000 habitants - à 10 min de Paris
Membre du Territoire Vallée Sud-Grand Paris
Un cadre de travail agréable
Labellisé « terre saine »
Une équipe dynamique de 450 agents

**RECRUTE**
**Un responsable des autorisations d'urbanisme (H/F)**
Filière technique, Catégorie A, contractuel

---

La direction de l'urbanisme a pour mission, l'assistance à la municipalité pour la définition de la politique d'aménagement de la commune et sa mise en œuvre. Comprenant 6 agents, elle est organisée en 3 pôles : le pôle urbanisme prévisionnel et opérationnel, le pôle droits des sols et le pôle foncier.

**Vos missions :**
Vous aurez notamment en charge de/d':

- encadrer une équipe de 2 agents chargés de l'instruction des autorisation d'urbanisme, d'enseigne, de changement d'usage et de la conformité des travaux ;
- développer le contrôle sur le terrain ;
- instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme les plus complexes ;
- évaluer et suivre le versement des taxes et participations d'urbanisme ;
- poursuivre la mise en place de la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- assurer une communication de qualité avec les pétitionnaires, particuliers ou professionnels, informer et expliquer le cadre réglementaire et les procédures ;
- assister le directeur dans l'analyse et la présentation des projets d'urbanisme aux élus , représenter la direction de l'Urbanisme aux réunions avec les partenaires ;
- coordonner les commissions avec l'architecte des bâtiments de France et le CAUE92 ;
- suivre et apporter une expertise dans le cadre des pré-contentieux et des contentieux (administratifs et pénaux) ;
- suivre la politique de l'habitat, notamment par la mise en œuvre du contrat de mixité sociale l'inventaire des logements et des agréments et des subventions, établir les statistiques prévisionnelles de la construction sur le territoire communal ;
- suivre le Répertoire des Immeubles Localisés, pour l'INSEE.

**Votre profil**
Vous justifiez d'une solide expérience au sein d'une direction de l'urbanisme. Vous connaissez les politiques de l'habitat et maîtrisez le droit de l'urbanisme et les procédures relatives au droit des sols. Vous avez une bonne connaissance en droit public, privé et du domaine de la construction et de l'architecture (notamment lecture de plans).
Doté de bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, vous être reconnu pour vos qualités relationnelles, notamment dans la négociation. Vous êtes autonome, réactif et savez vous adapter à votre interlocuteur. Une expérience de management serait un plus.

**Les conditions de travail**

Temps de travail : 39h hebdomadaires (23 RTT)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS + association du personnel active + forfait vélo.

Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.